



Nouveau Regard SUR NOUS...



LES OISEAUX DE PASSAGE / EKITOUR / TERRE D'EST

*Vous présentent une autre façon de voyager
En sortant des habituels sentiers touristiques,
prenez le temps de découvrir
des personnes, des lieux, des histoires....*

NOEL ALTERNATIF A STRASBOURG

3 jours – 2 nuits

Du 16 au 18 Décembre 2022

#SLOWTOURISME
#TOURISMEDURABLE
#NOUVEAUREGARD

NOEL ALTERNATIF A STRASBOURG

3 jours 2 nuits 16 au 18 Décembre 2022

A VOUS LA MAGIE DE NOËL !

Venez vivre la magie de Noël dans une région où ces traditions sont profondément ancrées dans la culture. Et quoi de mieux pour cela de se rendre dans la capitale européenne de Noël !

Sur vos temps libres, flânez dans les ruelles de la Petite France et découvrez de stand en stand les richesses et saveurs d'un Noël Strasbourgeois.

Grâce à nous, vous découvrirez aussi qu'au-delà de ses animations féériques attirant les touristes du monde entier, il existe aussi un Noël alternatif valorisant les initiatives locales et durables, comme par exemple :

LE VILLAGE DU PARTAGE (entrée libre)



Chaque année, durant le marché de Noël, la Ville de Strasbourg invite les associations de solidarité internationale à participer au **Village du Partage sur la Place Kléber à Strasbourg**. Autour du grand sapin, une quarantaine d'associations de solidarité internationale du collectif HUMANIS se relayent pour sensibiliser les nombreux visiteurs attirés par les lumières de la capitale de Noël. Une partie des achats réalisés sur ces stands est reversées aux associations... alors si vous souhaitez prendre une boisson ou acheter un cadeau pensez à faire en sorte que cela soutienne une cause !

LE MARCHÉ OFF

(entrée libre avec visite guidée incluse au programme, voir pages suivantes)

Depuis 2015 plus d'une trentaine d'acteurs locaux de l'économie Sociale et Solidaire se réunissent pour réinventer Noël et offrir un espace de rencontre unique au sein d'un décor atypique. Le marché OFF est un lieu où l'on échange, recycle, chine et invente ce que Noël offre de différent, de solidaire, d'original et d'authentique en ayant recours à des modes de consommation qui font sens !



NOEL ALTERNATIF A STRASBOURG

3 jours 2 nuits 16 au 18 Décembre 2022

Votre programme

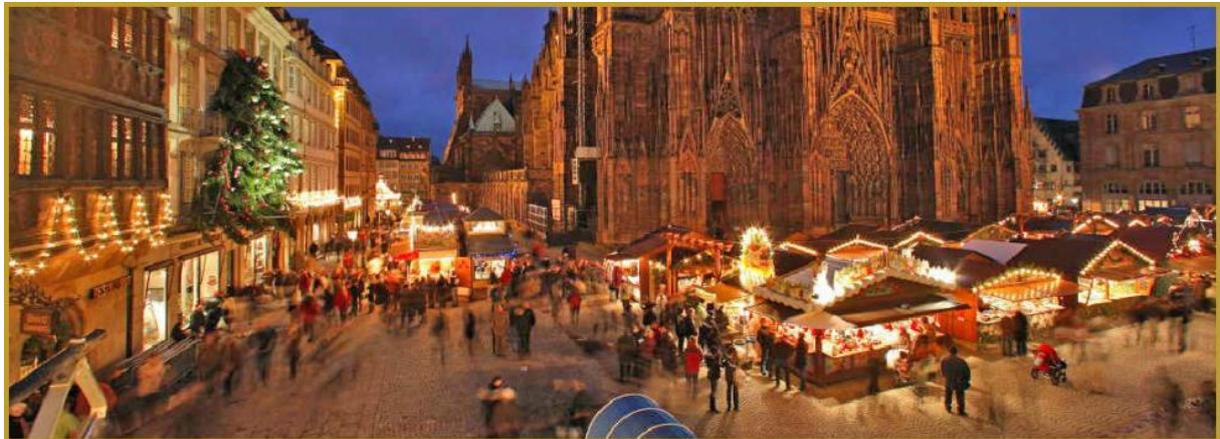
JOUR 1 – vendredi 17 Décembre 2021

Après-midi

Selon vos horaires de train, arrivée en train à la gare de Strasbourg. Votre hébergement se trouve à 15mn à pieds de la gare

Accueil à l'auberge **de jeunesse moderne** et éco-labélisée située au **cœur de la ville** dans un bâtiment historique de la ville. Remise des clés et installation dans vos chambres.

(possibilité d'achat de billets de train auprès de votre association locale).



Profitez du reste de l'après-midi pour **découvrir librement la ville** avec son animation et ses **illuminations de nuit**. Plongez vous dans la vie locale en dégustant des **mets locaux** tout en vous réchauffant avec des **boissons chaudes** comme le fameux vin chaud d'Alsace.

Diner et nuit à l'auberge

JOUR 2 – samedi 18 Décembre 2021

Matinée

Petit-déjeuner à l'auberge



NOEL ALTERNATIF A STRASBOURG

3 jours 2 nuits 16 au 18 Décembre 2022

10h00- 12h30 : RALLYE DES 5 SENS SPECIAL NOËL Vous explorerez la ville afin de résoudre vos missions et découvrirez ainsi le **patrimoine riche et varié de la ville** en vous amusant, à l'aide d'un carnet de route contenant les informations historiques, les itinéraires et les questions en lien avec votre challenge !.



Déjeuner libre selon votre choix dans un restaurant local où vous découvrirez le **terroir gastronomique local** grâce à des **produits frais et locaux**.

Après-midi

VISITE GUIDEE DU MARCHÉ OFF par un membre du collectif Zig et Zag, engagé pour l'achat responsable en Alsace. Vous vous promènerez au sein du marché OFF et découvrirez les différents acteurs de ce marché de Noël alternatif mettant à l'honneur les **acteurs locaux** de l'économie **sociale et solidaire**. Vous découvrirez **Strasbourg autrement** que dans les grands marchés de Noël habituels et pourrez en profiter pour acheter des cadeaux originaux et responsables. Vous ferez aussi voyager vos sens grâce à la **dégustation d'une boisson locale** : bière artisanale, verre de vin bio, thé bio, vin chaud et autres seront à votre disposition.



Dîner et nuit à l'auberge.

JOUR 3 – dimanche 19 Décembre 2021

Matinée

Petit-déjeuner à l'auberge.

Restitution des clés de vos chambres. Vous pourrez laisser vos bagages à l'auberge (service bagagerie) et retourner les chercher dans l'après-midi en fonction de vos horaires de train

Journée totalement libre et visite de Strasbourg selon vos envies et à votre rythme. Vous pourrez découvrir, entre autres, la **Cathédrale**, le **quartier de la Petite France** et ses petites ruelles pittoresques, le **quartier de la Neustadt**, classé UNESCO et ses bâtiments à l'architecture remarquable.

Train retour vers votre domicile

(possibilité d'achat de billets de train auprès de votre association locale).

NOEL ALTERNATIF A STRASBOURG

3 jours 2 nuits 16 au 18 Décembre 2022

Votre hébergement Auberge de Jeunesse Le Ciarus

Vous logerez au Ciarus, Auberge de jeunesse moderne éco-labélisée située dans un bâtiment historique cœur de la ville, idéal pour découvrir à votre rythme Strasbourg et ses monuments. Elle propose des hébergements conviviaux, des espaces propices aux échanges et une restauration éthique. Rénovées en 2014, **les 91 chambres comptent 309 lits** et sont toutes équipées de douches et de toilettes privées



Idéalement situé dans le centre-ville de Strasbourg vous ne serez qu'à une centaine de mètres du Palais de Rhin et à seulement 15 minutes de la cathédrale et de la gare. La sobriété et la qualité sont les maîtres mots de ce lieu où vous profiterez de chambres confortables et bien aménagés. Les espaces communs extérieurs et intérieurs sauront vous ravir pour passer des moments conviviaux.

En formule demi-pension (petit déjeuner complet et dîner entrée, plat, dessert), venez déguster dans des espaces entièrement rénovés, **une cuisine créative, fraîche et faite maison dans une démarche éco-responsable** : suppression totale du plastique, présentation des ingrédients dans des pots en porcelaine, utilisation du verre consigné ...



NOEL ALTERNATIF A STRASBOURG

3 jours 2 nuits 16 au 18 Décembre 2022

LE TARIF

185 € / personne pour un groupe de 30 personnes

Le tarif comprend

- L'hébergement en **chambre double** (draps et linge de toilette fournis)
 - Formule **demi-pension** (petit déjeuner+diner, hors boissons)
 - La taxe de séjour
- la **visite guidée du marché OFF** avec une **boisson locale offerte**
 - Le **rallye découverte** spécial Noël
 - La pochette voyage
- L'assistance rapatriement incluse dans votre CARTE LOISIRS

Le tarif ne comprend pas

- **Le transport en train** (*sur demande, nous contacter*)
- L'assurance multirisques annulation (*sur demande, nous contacter*)
 - Le forfait boissons au Ciarus (*sur demande, nous contacter*)
 - Les déjeuners
 - Le supplément chambre individuelle : +116€
 - Les pourboires et dépenses personnelles
 - L'accompagnement hors visites mentionnées



INFORMATIONS GENERALES

- Le présent devis est établi sous réserve de constitution d'un groupe minimal de 2 personnes.
 - De manière générale, de part les équipements de l'hébergement ainsi qu'en raison du programme prévu, ce séjour est déconseillé aux personnes à mobilité réduite.
 - Ekitour propose pour ses séjours des assurances annulation/résolution en option.
- Si le client refuse de contracter ces assurances, il reconnaît, cependant, avoir été pleinement informé de l'importance de cette couverture d'assurance et du conseil formulé, pour tous les participants, d'en être muni avant le départ. Le détail des frais de résolution appliqué par Ekitour est indiqué dans les conditions générales de vente
- Les conditions de règlement sont les suivantes : 35% d'acompte à la commande, et le solde 30 jours avant le départ.

Ekitour accepte les moyens de paiement suivants :

espèces, chèques bancaires, chèques ANVC, virements bancaires
(BANQUE CREDIT MUTUEL, IBAN : FR7610278364170001098460124, BIC : CMCCIFR2A).

- Pour un séjour de trois mois maximum, les ressortissants français doivent être en possession d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité. Les cartes nationales d'identité françaises (CNI) délivrées à des personnes majeures entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'atteste de cette prorogation. Les autorités italiennes ont accepté officiellement cette prorogation. Toutefois, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de préférer l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.
- Aucun vaccin particulier n'est obligatoire. Il est conseillé de mettre à jour les vaccinations habituelles : diphtérie-tétanos-poliomyélite, ainsi que rubéole, oreillons, et plus particulièrement rougeole (chez les enfants de moins d'un an et les femmes enceintes notamment).
- Selon le Ministère des Affaires Etrangères, aucune région du monde ni aucun pays ne peut être considéré comme étant à l'abri du terrorisme. A ce titre, toutes les destinations proposées sur notre site internet peuvent être considérées comme des destinations à risque, tant au titre d'actes terroristes qu'au titre de défaillances climatiques. Ces événements, indépendants de notre volonté, ne sauraient engager la responsabilité de EKITOUR. Toutes les informations complémentaires peuvent être consultées sur le site internet du Ministère des Affaires Etrangères : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html

Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 tels que transposés dans le code du tourisme :

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. EKITOUR est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, EKITOUR dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle(s) deviendrait(en)t insolvable(s).

- Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.
- L'organisateur et le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.
- Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires, au maximum 7 jours avant le départ.
- Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
- Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait l'annule, les voyageurs peuvent obtenir remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
- En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
- Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.
- Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.
- L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté. Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant
- Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. EKITOUR a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès du FMS de l'UNAT. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (FMS/UNAT : 8 rue César Franck, 75015 PARIS – France ; fms@unat.asso.fr ; 01.47.83.21.73) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de l'organisateur

[Site internet sur lequel on peut consulter la directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?jsessionid=501DC0DFCB428D78C3F07B0FC43B04D1.tplqfr31s_1?cidTexte=LEGITEXT000006074073&dateTexte=20180701]